

Offre Volontaire de Rachat initiée par Eni G&P France B.V. ("Eni France") visant la totalité des actions d'Altergaz S.A. ("Altergaz") non encore détenues par elle.

Eni France, filiale indirectement détenue à 100% par Eni S.p.A. et actionnaire majoritaire d'Altergaz, lance ce jour une offre volontaire de rachat visant à acquérir, au prix de 71,99 euros par action, l'intégralité des actions Altergaz non encore détenues par elle à l'exception des actions gratuites attribuées à certains employés de la société et soumises à une période de conservation dont la date d'expiration est postérieure à la date clôture de l'offre de rachat.

Entrée au capital d'Altergaz en 2007, Eni France a progressivement accru sa participation jusqu'à détenir à la date du présent communiqué environ 98% du capital et 99% des droits de vote de la société.

L'offre publique volontaire de rachat sera ouverte ce jour et durera 25 jours de bourse, soit jusqu'au 5 mars 2012 inclus. Eni France a indiqué qu'elle demanderait le retrait de la cote des actions Altergaz du Marché Libre de NYSE Euronext à l'issue de cette offre. Le retrait de la cote d'Altergaz sera effectif immédiatement après publication par Euronext des résultats de l'offre, soit le 12 mars 2012.

Les actionnaires d'Altergaz souhaitant apporter leurs actions à l'offre devront remettre à leur intermédiaire financier un ordre irrévocable avant l'expiration de la période d'offre le 5 mars 2012.

Les transactions sur les actions pendant la période d'offre seront réalisées par le biais de NATIXIS, agissant en qualité d'agent centralisateur au nom et pour le compte d'Eni France.

Pour de plus amples renseignements concernant l'offre de rachat volontaire, le document d'information relatif à l'offre peut être consulté sur le site internet de la société Altergaz à l'adresse suivante: www.altergaz.fr

Contact

Mme Laura ESTEBAN – Responsable juridique
Tél. : +33 (0)1 47 48 81 08
www.altergaz.fr